

Grand témoin

Colloque UFSBD 2022



« Pour l'année 2022, le colloque de santé publique de l'UFSBD s'est inscrit sur la place de la santé bucco-dentaire dans **le parcours de vie des personnes en situation de handicap**, car il s'agit pour nous d'un enjeu majeur à la fois de santé publique et d'intégration sociale.

Les travaux sur la santé des personnes en situation de handicap confirment que celles-ci ont un **accès plus difficile et limité à la prévention** que le reste de la population. L'amélioration de l'accès à la santé est donc une priorité absolue aussi bien pour les personnes vivant à domicile que pour celles suivies en établissement médico-social.

Fort de ce constat et riche de notre intégration dans l'écosystème de PariSanté Campus, nous avons souhaité placer notre colloque sous l'axe de la e-Santé comme formidable accélérateur d'accessibilité.

Au-delà du patronage du ministère de la Santé et de la Prévention, nous avons eu l'honneur d'ouvrir ce colloque avec une **prise de parole du ministre, Monsieur François BRAUN**. Je vous laisse découvrir cette dernière dans les pages suivantes, et j'en profite pour lui renouveler tous nos remerciements pour son engagement aux côtés de tous les professionnels de santé pour le bien de toute la population. »

Dr Benoît PERRIER, **Président de l'UFSBD**

**PRÉVENTION
BUCCO-DENTAIRE
ET HANDICAP :
LA E-SANTÉ,
UN VÉRITABLE
ATOUT !**



Ministre de la Santé et de la Prévention

Ouverture du colloque UFSBD

Prévention Bucco-Dentaire et Handicap : la e-santé un véritable atout !



François BRAUN

16

Prise de parole/seul le prononcé fait foi

« Mesdames, Messieurs.

Personne ne peut dire qu'il est en bonne santé s'il n'a pas une bonne santé dentaire !

Je ne peux malheureusement pas être physiquement présent parmi vous aujourd'hui, mais il est important pour moi de **pouvoir ouvrir ce colloque de l'Union Française pour la Santé Bucco-Dentaire (UFSBD)**, qui porte sur des **thématiques me tenant particulièrement à cœur** que sont **la prévention, l'accès aux soins des plus vulnérables et l'innovation numérique en santé.**

Ministre de la Santé et de la Prévention, je sais tout autant que vous que **les pathologies bucco-dentaires sont en grande partie évitables**, à condition d'adopter, dès les premières années de vie, des comportements favorables à sa santé. Les gains humains d'une politique de prévention ambitieuse en matière sont alors considérables.

À ce titre, je tiens à **saluer la constance de votre mobilisation**. L'UFSBD est en effet un **organisme entièrement dédié à la prévention**, qui développe depuis **plus de 50 ans** des actions essentielles de sensibilisation et d'information à l'importance d'une bonne santé dentaire, **en particulier auprès de publics présentant des vulnérabilités particulières et qui rencontrent des difficultés dans l'accès aux soins.**

En effet, **l'état de santé bucco-dentaire des personnes**

en situation de handicap est un enjeu majeur de **santé publique** et d'**intégration sociale**.

Un enjeu de santé publique, dans la mesure où il existe une **interaction forte entre l'état de santé global d'un individu et sa santé bucco-dentaire.**

Cela est particulièrement vrai dans les cas où le **handicap peut avoir des conséquences importantes sur les fonctions oro-faciales**, augmentant notamment fortement le risque carieux chez les personnes concernées.

Aussi, la mécanique du corps humain fonctionnant par interactions, **les pathologies dentaires viennent bien souvent aggraver ou même induire des pathologies générales.**

On pense bien sûr à la dénutrition, mais également aux développements de pathologies cardiovasculaire, pulmonaire, infectieuses, et j'en passe.

Aussi, quand on sait que **les personnes en situation de handicap souffrent tout particulièrement de pathologies parodontales**, que **37 % d'entre-elles présentent des caries permanentes** et que le **déchaussement dentaire concerne 80 à 90 % des personnes avec un handicap mental**, et que **dans le même temps nous avons une absence, dans la majorité des structures d'accueil, de prévention collective, de protocole d'hygiène ou de prophylaxie** et que **65 % des**

enfants et adolescents handicapés ont besoin de soins dentaires à court terme, je ne peux que refuser cette double peine !

Quand je parle de la **refondation** de notre système de santé, je sais que cela passe en premier lieu par **une lutte exigeante contre les inégalités d'accès à la santé et à la prévention**, qu'elles soient territoriales, sociales ou, bien entendu, **liées à un handicap ou à une vulnérabilité particulière**.

En ce qui concerne la santé bucco-dentaire, **ce n'est pas aux personnes handicapées de se conformer à une offre de soins qui n'est parfois pas appropriée**. C'est au système de santé de **se donner les moyens de soigner chaque patient selon ses besoins**.

Aussi, dans le cadre du **Comité Interministériel du Handicap (CIH)**, le Gouvernement a mis en place des **consultations dédiées au sein des établissements de santé**, afin de proposer aux personnes handicapées, souvent confrontées à des **situations d'échec des soins**, une **réponse plus adaptée dans un environnement qui prend en compte les spécificités liées à leur prise en charge**.

Je me félicite du fait que **parmi les 61 dispositifs de consultations dédiées déjà en place**, et dont le nombre est appelé à se multiplier, **46 d'entre eux assurent une prise en charge bucco-dentaire spécifique**. Nous devons continuer de développer et d'améliorer ces prises en charge spécifiques, pour qu'aucun de nos concitoyens en situation de handicap, qu'il soit enfant ou adulte, ne reste à l'écart de la santé bucco-dentaire, quels que soient ses besoins.

Pour accélérer notre politique de prévention, les **bilans de prévention** que nous mettons en place aux trois âges clés de la vie « 20/25, 40/45 et 60/65 ans » consacrent une attention particulière à la **prévention bucco-dentaire** dans une **dynamique « d'aller-vers » les publics les plus fragiles, les plus éloignés de la santé notamment les personnes handicapées**.

C'est un enjeu d'intégration sociale aussi. Le sourire est un langage universel, souvent la première chose que l'on remarque. Il est un préalable indispensable de la **relation à l'autre** mais aussi de **l'estime de soi**.

Préserver ou redonner **un sourire plein de santé** aux personnes handicapées participe à la **construction d'une société inclusive**, respectueuse de la **dignité** de chacune et de chacun.

L'action de l'UFSBD recouvre parfaitement ces deux dimensions essentielles, matérialisées dans votre **charte de 2015**, qui **acte la mobilisation des chirurgiens-dentistes en faveur de l'amélioration de la santé bucco-dentaire des personnes en situation de handicap**.

Pour **la santé et la prévention bucco-dentaire** comme pour **l'amélioration de notre système de soins**, **l'innovation numérique offre des perspectives enthousiasmantes**.

La e-santé est ainsi une priorité de mon action, que je veux résolument tournée vers l'avenir, dans une dynamique de progrès et de véritable transformation de notre système de santé.

Parce qu'elle est un levier, au travers le « e-learning », pour la formation d'un plus grand nombre de professionnels mais aussi d'aidants, pour accélérer leur montée en compétence, notamment dans la **prise en charge des publics présentant des handicaps mais aussi des exigences de traitement spécifiques**, liées par exemple à des maladies chroniques ou au grand âge.

Parce qu'elle est un levier pour l'accès aux soins. Les contraintes matérielles liées à la Covid-19 ont donné une acuité particulière à la nécessité de renforcer la prise en charge dématérialisée et ont permis des accélérations et des avancées notables en la matière. Pour les personnes handicapées, notamment celles qui peuvent avoir du mal à se déplacer ou qui sont sensibles aux changements d'environnement, **la téléconsultation et la télésurveillance facilitent une médecine intégrée dans leur quotidien, que ce soit en établissement ou à domicile**. Elle aide à de repérer les besoins prioritaires et à organiser au mieux les prises en charge de ces patients aux besoins particuliers.

Parce qu'elle est enfin un levier d'amélioration des parcours de soins. Le partage des données, via **Mon espace santé**, donnera lieu à **une vision plus globale et donc plus efficace** à tous les professionnels impliqués dans la prise en charge d'un patient. Cela est particulièrement nécessaire alors que je rappelle **l'impact majeur de la santé bucco-dentaire sur l'état de santé général**. Le développement de la **télémedecine** doit améliorer la **prise en charge en facilitant les rendez-vous quand c'est nécessaire**, et ainsi optimiser **le temps médical des professionnels de santé**, qui, je le sais, manquent dans certains territoires.

Vous avez ainsi à très juste titre choisi de consacrer votre colloque à ces aspects majeurs de la prise en charge et de la prévention bucco-dentaire. Mon ministère est mobilisé avec vous dans ces grands chantiers et je ne doute pas que nous saurons être à la hauteur de ces rendez-vous collectifs.

Je vous remercie et vous souhaite un excellent colloque ! »

**POUR VISIONNER
LA PRISE DE PAROLE**

